L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI MATIN, 27 FÉVRIER.

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches de Lundi.)

Londres, 25 fév—[illegible] deux discours à Manchester, pendant les fêtes de Pâques.

Il y a eu deux secousses de tremblement de terre, samedi soir, à Livourne. L'alarme a été grande, mais il n'y a pas eu de dommages.

Des dépêches reçues de Dundee annoncent une grande et désastreuse inondation dans la Vallée du Tay. [illegible] à un point situé [illegible] Dundee sont devenues inhabitables. Le Chemin de fer entre les deux villes [illegible] la perte est immense. [illegible] sont détruites. On ne peut calculer les pertes le long des rivières.

Madrid, 25 fév—Le comité central du parti radical essaie de former une coalition contre le nouveau ministère.

Anvers, 25 fév—Les fortes pluies d'hier ont dispersé les foules nombreuses. Il n'y a pas eu de troubles.

Le comte de Chambord est encore ici. Le bruit court qu'il a reçu plusieurs députations françaises. Les résolutions adoptées à l'assemblée des citoyens s'opposent énergiquement à son séjour dans la ville. La police a pris des mesures pour empêcher les désordres.

Le comte de Chambord prie instamment ses amis de ne pas venir à Anvers. La ville est calme ce soir. Il n'y a pas eu de troubles.

Rome, 25 février—Le roi d'Italie a accordé la décoration de l'ordre de Savoye au prince Frédéric Charles, de Prusse.

Bombay, 25 février—Des dépêches du général Borschier, qui commande l'expédition contre Looshais, annoncent qu'à la date du 20 du courant, que les tribus se sont rendues sans conditions et que le pays a été subjugué. Les Ladhorrahis livreront leurs armes, donneront des otages et paieront des amendes.

Washington, 25 février—Le département d'Etat a reçu, de notre consul dans la ville de Mexico, une dépêche accompagnée d'un décret du Président Juarez qui accorde aux marchandises étrangères le droit de transfert à travers le territoire mexicain. Le décret comprend le droit de transférer des marchandises, des douanes de la frontière, près la côte du Mexique, aux ports du Nord et vice versâ des ports de la république, près de la frontière, aux douanes avoisinantes de la frontière—sujettes à certaines conditions et restrictions. Les marchandises entrées pour le transit, sans égard à la quantité ou à la qualité, seront protégées par des sauf-conduits émis par le port ou la douane où elles auront été introduites. Les propriétaires devront donner caution pour tout le montant du tarif, qui devra être payé dans le cas où le sauf-conduit de retour n'aura pas été présenté à l'expiration du terme; celui-ci est fixé à un jour pour chaque trois lieues du chemin que doivent prendre les marchandises pour quitter le territoire mexicain. Les marchandises devront suivre le chemin indiqué dans le sauf-conduit, et toute déviation sera considérée comme un cas de contrebande. Les marchandises étrangères pour le transit simple, paieront, à l'émission du sauf-conduit au port ou à la douane de frontière, cinq pour cent (en espèces) sur le total des droits imposés par le tarif actuel. Ce droit sera le seul payé au gouvernement pour le transit simple; les marchandises seront exemptes de tous droits additionnels ou même municipaux, quelle que soit la localité où elles pourront être transportées.

Matamoros, 25 février—Un courrier extraordinaire est arrivé, ce soir, de San Luis Potosi, avec des lettres du 16 du courant, qui confirment la nouvelle du décès du général Porfirio Diaz qui est mort de la dyssenterie, le 12 du courant, dans les montagnes de Queretaro. Ses partisans se sont prononcés en faveur de Lerdo de Tejada ou de Guzman, pour la présidence.

Le gouvernement de Juarez a, dit-on, publié un nouveau tarif qui abolit la Zona libre sur la frontière.

Le général Correlia à quatre mille hommes de troupes du gouvernement dans San Luis Potosi. Le général Roch est, au dehors, à la tête de cinq mille cinq cents hommes pour soutenir Correlia. Le général Guerra, commandant onze mille révolutionnaires, leur fait face. On s'est beaucoup battu, sans résultat décisif.

New-York, 25 fév — Le *Herald* dit que le Pape a, le 22, élevé le Père McNierney, de New-York, à la dignité d'évêque coadjuteur d'Albany; le Père Hendrickson, de Waterbury, Connecticut, à celle de Providence, Rhode Island. Le diocèse de Rhode Island et du Connecticut sera divisé: l'évêque McFarland résidera à Hartford et le Révérend E. P. Wadhams, vicaire général du diocèse d'Albany, sera évêque d'Ogdensburg.

New-York, 25 fév — Une dépêche spéciale adressée au *Herald*, à la date du 23, dit que les vols de bestiaux se succèdent rapidement sur le Rio Grande. — Le collecteur de la douane de Matamoros, qui est en même temps représentant civil du gouvernement de Juarez, annonce son intention de couler tout steamer américain qui essayera de partir pour Camargo ville qui est au pouvoir des révolutionnaires. Un différend international surgira probablement de cette question.

FEUILLETON.

UN AMI DIABOLIQUE

PAR A. DE GONDRECOURT.

XI.

CE QU'ON VOIT SOUS UNE PORTE COCHÈRE.

(Suite.)

— M. de Wachenheim n'est pas un oracle heureusement, et tout ce qu'il raconte n'est pas parole d'Evangile.

— Je vous le souhaite.

— Allons mon cher confrère, soyez homme et ne vous désespérez pas. Songez à la science; c'est une conquête qui vous sera toujours fidèle. Adieu; je vous quitte ici. Voilà votre chemin, et voici le mien. Je vous amènerai demain le docteur Fabricius, qui vous aime comme un fils.

M. Denys regagna la rue Jacob d'un pied léger; la grande nouvelle qu'il avait à annoncer à son fils le rendait tout guilleret.

Paul Guérin rentra chez lui d'un pas traînant; il monta dans sa chambre et s'y enferma. Ce fatal baiser retentissait toujours dans son cœur. Il se livra à des transports désespérés, jura d'oublier un amour qui n'était plus digne de lui, se dépita comme un enfant, et prit la ferme résolution de ne plus mettre les pieds dans une maison où il avait failli laisser sa raison.

Alors le savant se jeta sur ses livres avec la fureur des fanatiques; il se replongea dans l'étude, déplorant le funeste égarement qui lui avait fait perdre tant d'heures précieuses.

Mais son âme avait été trop violemment saisie pour qu'il pût la délivrer par de froids calculs; à peine avait-il abordé de graves méditations qu'il en était détourné par des idées étrangères à leur sujet, voltigeant dans son esprit comme des feux follets.

Il faisait sans comprendre, écrivait sans penser; sa mémoire, autrefois prodigieuse, lui refusait tout secours; il changea souvent le genre de son travail, passant des mathématiques à la philosophie, à l'histoire, et ne complétant rien; tournant toujours dans un cercle étincelant où il demeurait ébloui.

Enfin il abandonna la science, prit un album, et laissant courir au hasard son imagination, il écrivit des strophes et vers brûlants, des rêveries passionnées et lorsqu'il voulut relire son ouvrage, il retrouva partout les souvenirs qu'il avait juré d'effacer, partout les ravages du feu qui le consumait, et dans chaque pensée un nom qu'il devait oublier.

Alors il jeta sa plume et son album loin de lui, il dispersa ses livres, se frappa violemment le front, et crut devoir demander au sommeil une trêve à son agitation.

C'est précisément dans le silence et l'obscurité de la nuit, lorsque les yeux refusent de se fermer, que l'imagination se tourmente et se crée des terreurs.

Paul Guérin se débattait dans l'insomnie, mordit son oreiller, passa ses mains dans ses cheveux et les retira humides et brûlantes.

Enfin épuisé par ce travail de l'esprit, terrassé par la douleur, ses paupières s'appesantirent et l'abandonnèrent tout palpitant à un lourd sommeil.

Des rêves bizarres lui apparurent tout ce qu'il avait vu la veille et dans la journée. L'odieux baiser résonnait à ses oreilles; il voyait son rival superbe, riche, heureux, adoré, et le foulant aux pieds, lui, méprisé et avili; puis tous les savants, tous les antiques qu'il avait tirés de sa bibliothèque, les écrivains de tous les siècles, [illegible] et grimaçant, l'accablant sous de [illegible] épigrammes.

Enfin il acheva ses visions dans de doux songes qui avaient Corinne à ses genoux. [illegible]

[illegible]

— Vous avez là de bien bons livres, mon cher monsieur [illegible]

— Peuh! fit le savant, vous croyez cela! [illegible]

[illegible]

(A continuer.)

— C'est cependant l'exacte vérité.

— Alors je vous dois pardon bien, [illegible]

[illegible]

Paul raconta ce qu'il avait fait la veille, sa confidence à Madeleine et sa visite aux fenêtres de la comtesse.

[illegible] avez vu les yeux de cette jeune fille... comme elle regardait son fiancé, grand Dieu!

—Vous êtes par trop candide, mon cher monsieur Guérin; comment diable voulez-vous qu'une demoiselle ne rougisse pas lorsqu'on baise le bout de ses doigts? [illegible] occupation, elle ne fasse pas la bouche en cœur et des yeux doux à son fiancé? [illegible] n'est pas de ceci qu'il faut rêver; il faut rêver d'un baiser véritable qu'on a donné soi-même, non pas timidement, comme des Portugais poltrons, mais en plein visage et bravement, comme vous ferez avant peu.

—Moi? s'écria Paul Guérin, Paul ardent, la lèvre frémissante... moi!

—Eh! pardieu! que diable, s'il vous plaît? Moi... peut-être? Tenez, je ne vous donne pas huit jours pour en arriver là. [illegible] Ne faites pas de grands frais de toilette.

En dix minutes Paul fut aux ordres du baron.

—Où allons-nous? demanda-t-il.

—Chez mademoiselle de Cernay, qui va vous donner sur l'heure votre première leçon.

Madeleine semblait attendre au salon la visite de son ami d'enfance; à la vue de Paul Guérin, ses joues s'animèrent d'une teinte rosée; elle leva sur lui un regard plein de douce sollicitude et lui tendit la main.

Paul essaya de sourire à ce pauvre ange désolé, et vint s'asseoir à son côté.

—J'imagine que vous pouvez vous passer de moi, mes bons amis, dit le baron; je cours à quelques affaires que j'ai par la ville.... Adieu.... Par Jupiter, monsieur le savant, je crois que si j'avais pour maîtresse d'école une petite sœur comme celle-là, je profiterais de mes leçons fort en peu de temps.

Paul regarda Madeleine et sourit; Madeleine baissa les yeux et tressaillit.

Mme de Wachenheim sortit du salon en jetant à mademoiselle de Cernay un regard d'encouragement.

Le vieux gentilhomme se fit conduire rue Jacob, chez M. Denys. Son valet demanda de sa part à parler à l'académicien, et redescendit bientôt avec lui.

—Je vous demande mille pardons, monsieur de Magnan, dit le baron, si je vous fais venir jusqu'ici, mais je ne puis guère me traîner par les temps pluvieux, et j'ai une excellente nouvelle à vous donner; veuillez monter dans ma voiture.

M. Denys ne se le fit pas dire deux fois, et s'installa près du capitaine.

—De quoi s'agit-il, mon cher monsieur? vous me mettez la puce à l'oreille.

—J'ai chaudement plaidé la cause de votre fils, et s'il se présente dans une heure chez M. de Cernay, il y jouira d'un tête-à-tête qui, je n'en doute pas, lui sera très-avantageux.

—Comment cela? expliquez-vous, de grâce.

—J'ai l'honneur de vous dire que mademoiselle de Cernay désire parler à M. Raymond de Magnan, et m'a chargé de le lui faire savoir.

—Quoi! elle-même!... Vous m'étourdissez.... quoi la belle éplorée se laisse ainsi apprivoiser.... Ah! les femmes! les femmes sont, de ce temps-ci, comme du temps passé.... Mais qui a pu opérer cette brusque métamorphose?

—Eh! on ne sait.... M. Raymond est un jeune homme fort aimable.

—Oui, je l'avoue.

—Un garçon superbe.

—Je le confesse....

—Monsieur, en fallait-il davantage de votre temps pour plaire aux dames?

—Non pas que je sache, répliqua le géographe en riant d'un bon gros rire bien franc.

—Et puis voyez-vous, reprit le baron, je crois que mademoiselle de Cernay s'est aperçue d'une passion qui s'est vilainement jetée au fond du cœur de Guérin, pour mademoiselle Corinne de Moncal, et la jalousie fait faire, à la fois, les choses les plus extravagantes et les plus sensées.

—Ah! ce pauvre Guérin! il m'a bien fait rire avec sa passion. Je sais là-dessus une historiette assez piquante.

—Vous me conterez cela.

—Oui, certes.... mais je cours embrasser mon pauvre Raymond.... Monsieur, je crois, Dieu me pardonne, que vous nous sauvez à tous deux la vie.

—Vous m'en voyez transporté de joie, car en faisant le bonheur de votre fils, je fais celui de la belle Madeleine, qui s'en allait trépasser de langueur.... Mais, je vous en prie, et vous n'avez pas de temps à perdre.

—Ainsi, dit le savant, en refermant la portière, vous croyez que ce tête-à-tête demandé est pour rendre à mon fils une réponse satisfaisante?

—C'est mon opinion.

—Que le ciel vous accompagne! cria M. Denys.—Et, pendant que les chevaux du baron repartaient, il courut chez son fils, et tombant tout essoufflé, dans ses bras, il lui dit:

—Victoire, Raymond! il est à toi, il est à moi, il est à nous....

—Qui?

—Eh morbleu, le rossignol de Bade.... Allons, habille-toi, et surtout fais-toi beau.

(A continuer.)

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 26 février 1872.

Le marché monétaire est resté calme et facile. Les taux de l'intérêt n'ont pas varié. Dans les rues, des billets No 1, avec ou sans garanties collatérales, s'escomptent, de temps en temps, à 10 pour cent par an. De très bons se font à 12. La plus grande partie du bon papier offert aux banques est acceptée sans difficulté; il s'en offre très peu au dehors.

Nous cotons encore les billets No 1, accompagnés d'excellentes garanties collatérales, à 10 à 11 pour cent par an, et ceux de second ordre à 12; les billets de commerce No 1, sans garanties collatérales, à 10 à 11 les bons, et ceux de second ordre à 12 à 15. Le papier hypothécaire est à 9 à 10 par an le No 1 et ——à 12 le No 2.

L'or a ouvert à 110 3/8 à 110 5/8 contre 110 3/4 à New-York et fermé à 110 1/4 à 110 1/2 contre 110 3/4 à New-York. Les transactions se comprennent que $1000 à 110 1/4, $1500 et $3000 à 110 3/8, $1000, $7000, $10,000 et $20,000 à 110 1/2, $3000 à 110 5/8.—Il ne s'est rien fait d'important dans l'argent. Nous cotons les demi-piastres américaines à 107 1/2 à 108 1/2, les piastres mexicaines à 3 à 3 1/2 de prime sur l'or.

Le change étranger a été négligé et a faibli. Les opérations de Sterling ne sont que de 42,000 livres, dont 2000, 2500, 3700, 4000 clear et 3000 connaissement No 1 à 120, 10,000 clear à 120 à 120 1/8, 4000 clear No 1 à 120 1/4, 3000 de banque à 120 3/4 à 121, 7000 à 120 7/8 à 121, 1000 à 121 1/4 et 800 à 109 3/4 en or. Dans les francs, 106,000 en change de commerce à 4.76 1/4. Nous cotons maintenant le Sterling à 119 3/4 à 120 le bon connaissement à connaissement No 1 et clear et —à 121 le change de banque.

Il n'y avait guère de change américain sur la place, et, vers la clôture, les cours tendaient [illegible] à devenir plus fermes. Les banques ont tiré sur New York à 1/4 d'escompte pour remises. On a vendu, $10,000 en change de commerce, $20,000 de banque, $50,000 et $20,000 de banquiers à [illegible] même taux, $10,000 en change de commerce, $25,000, [illegible] et $25,000 de banquiers à 11/32, $10,000 en change de commerce à 3/8, $10,000 et $15,000 sur Boston, à vue, avec grâce, à 7/16.

$4000 [illegible] en or, sur New York, se sont vendus à 1/4 d'escompte, et $5000 de banquier au pair. Les banques ont vendu de petits montants, pour remises, à 1/8 de prime.

25 et 180 actions de l'Association de Banque Nationale de la Nlle-Orléans ont été placées à [illegible], 100 de la Compagnie du Gaz Crescent City à $3 75, 105 (ordinaires) de la Compagnie de Levées de la Louisiane à $3 75.

$5000 de bons 10 pour cent de la ville ont changé de mains à 93 3/4, et $1600 de bons 7 pour cent de la ville à 70 1/4.

On a vendu, samedi, sans l'annoncer, $1800 de certificats d'allocations de la ville à 81 1/4 et $1800 du mandats de l'Etat à 73. Aujourd'hui, $1000 de mandats de l'Etat à 70 3/4, $5700 à 71 1/4, $1600 de certificats d'allocations de la ville à 83, $1800 et $1900 à 83 1/2, $1100 à 83 3/4 et $600 de bonds 7-30 de la ville à 70.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi, 26 février 1872.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont été de [illegible] balles, prises à des prix très-[illegible] [illegible] n'ont montré aucune baisse—et le reste à une baisse de 1/4 à 1/2 c. La plupart des facteurs, cependant, ayant refusé d'accepter les taux demandés. Nous réduisons nos cotes en conséquence.

Nous reproduisons ci-contre les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les listes courantes de ces types, tandis que nos chiffres à nous regardent les listes en moyenne, les chiffres intérieurs figurant pour le strict

	Listes en moyenne.	Chiffres de l'Exchange
Low ordinary	19 1/2 à —	[illegible]
Ordinary	20 à 20 1/2	[illegible]
Good ordinary	21 à 21 1/2	21
Low middling	21 1/2 à 22	[illegible]
Middling	22 à 22 1/2	[illegible]
Strict middling	22 1/2 à 22 3/4	[illegible]
Good middling	— à 23	22 1/2

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept. 1870, bal. [illegible]
Arrivé dep. le dern. [illegible]
Arrivé précédemment [illegible]
[illegible]
Expédié aujourd'hui [illegible]
Expédié précédemment [illegible]
Stock en mains et à bord [illegible]

SUCRE—La demande d'assez [illegible] [illegible]

FARINE—Les transactions sont faibles, mais l'attente de la prochaine arrivée de nouvelle [illegible] les prix des [illegible]. Vente de [illegible] barils dont [illegible] qu'elle vendit à $8, 100 [illegible] triple extra à $8 75, 150 [illegible] extra à $9, 100, 125 do à $9 [illegible], 100 de triple extra de choix [illegible] 100 et 125 [illegible] 9 50, 100 [illegible] choix à $10, 200 [illegible], 100 et 200 [illegible] 75, 100 à $11, [illegible] d'extra de choix à $11 50, 100 à [illegible].

MAIS—rare, en demande et les prix en sont [illegible]. Vente de 1500 sacs [illegible] 1500 de blanc à 79 c et [illegible] blanc à 79 c le boisseau.

AVOINE—Le stock en est meilleur et les prix se maintiennent [illegible]. Vente de 2000 [illegible] de la rivière Ohio à 55 1/4, 200 de la rivière Ohio [illegible] de choix à 57 c, 250 et 600 de choix [illegible] à 56 c le boisseau.

SON—[illegible] sacs—presque tous les envois reçus se sont vendus à $1 25 les 100 livres. [illegible]

FOIN—Il n'y a pas de prix pour vendre sur le marché. Il est coté devant arriver, à $3 le boisseau.

PORC—Il s'est vendu 1500 barils de mess en lots, à $15 le baril, 50, 50, 50 50, 125, 200, 250 50, [illegible] 25 le baril, détail à $15 50 à 16 le baril.

BACON—[illegible] 12 1/4 à 13 1/2 c. jambons carés au sucre 12 1/2 à 13 1/2 c la livre. Vente de 38 demi barriques d'épaules à 5 c, 8 barriques do à 6 c et 25 do à 6 1/4 c 25 et 30 barriques de cotés désossés à 6 1/4 c 30 barriques de cotés clear ribbed vendus à 7 c et 5 do à 8 c et 30 de coté désossés à 6 3/4 c.

VIANDE SALÉE À SEC—Calme et les prix en ont baissé.

WHISKY—Continue à être calme. Vente de 25 barils de rectifié de choix de l'Ouest à $1. L'ordinaire est coté à 90 c, bonne preuve, par gallon.

SAINDOUX—Calme à cause de l'attente de fortes arrivées. L'article en tierçons est coté à 9 1/4 à 9 3/4 c. en barillets 10 1/4 c la liv. Vente de 250 barillets de raffiné à 10 1/4 c.

CAFÉ—Le marché est inactif à cause en majeure partie des débats indéfinis du Congrès relativement aux droits. Il y a sur la place environ un stock de 15,000 sacs.

Nous cotons le prime 21 3/4 à 22—c. droits payés en or, bon 21—à 21 1/4 c, fair 20 3/4 à 21 c, ordinaire 20 c la livre.

COTES DECHARGÉES—Rares et commandent $11 à 12 le baril.

PROVISIONS NAVALES—Le marché manque de résine commune du No 2 ou de résine vierge. Le No 1 commande $5 50 et la pâle, $ 5 le baril. Le goudron est calme à $2 75 le demi baril et $5 le baril. Pas de brai en mains. Le stock d'esprit de térébenthine est faible et l'article se place à $1 à $1 05 le gallon.

GRAINES DE COTON—En demande et commande $23 le tonneau quand les sacs sont fournis par les facteurs et $14 le tonneau en sacs fournis par les planteurs et $18 le tonneau de graines en sacs.

PIEDS DE COCHON—Les pieds marinés en barillets se vendent à $1 65 demi baril et $5 le baril.

RIZ DE LA LOUISIANE—En demande meilleure. Le beau commande 8 1/4 à 8 3/4, prime 8 3/4 à 9 c. Il n'y a pas de riz de choix en mains et non plus de Caroline; le bon Caroline se place à 9 1/4 c, le Rangon est coté à 7 à 7 1/4 la livre. Le stock en mains est faible.

BREAKFAST BACON—Rare et commande 11 1/2 à 12 c la livre.

COMESTIBLES—Les pommes de terre diverses se vendent au débarcadère à 3 à $3 25 —, les oignons $3—$3 50, les pommes $4 à $7 le baril, les choux s'écoulent à $6 à $10 la caisse, la choucroute $13 à 16 le baril, pois verts $7—à $8—lady peas $7 à $9, les pois rouges à $12 les pois blancs de l'Ouest, $10 à $11—le baril, les pommes sèches 6 à 8—les pêches sèches 6 à 8—la livre les navets $2—les carottes, $4, les betteraves $3—panais $4, réfort $4 le baril.

VOLAILLE—Les poules se vendent sur la levée à $6 à $7 la douzaine de vieilles et les jeunes $3 à $4, les canards $4 à $5, les oies $6, les dindes 20 à $24.

ŒUFS—Les œufs de l'Ouest se vendent 30 à 35 cts la douzaine.

FROMAGE—Le marché manque de bon fromage. Le Western Reserve commande 16 c, Western factory de choix 17c le New York cream 18 c, English dairy 19 c la livre.

BEURRE—Le beurre de choix de l'Ouest commande 25 à 28 c. Goshen 33 à 35 cts. La mauvaise qualité est invendable.

SUIF—Rare et commande 9 1/4 cents la livre.

PEAUX—Continue à être en demande et à arriver lentement. Les peaux vertes salées commandent 10 à 12 c, les peaux sèches à sec 15 1/4 à 17 c., dry flint 17 1/2 à 18 1/2 c la livre.

LAINE—Le marché est dépourvu de laine.

MAQUEREAUX—Bonne demande et stock modéré; tendance à la hausse. le No 1 commande $14 à $16 No 2 $10 à 11, No 3 $8 à 9: No 1 kits $1 65.

BŒUF—Stock faible et bonne demande à $11 à 12 le baril pour celui du Texas. Le bœuf de l'Ouest commande $15 à 16. Le marché manque de celui du Nord. Coté à $16 50 à 17.

TOILE D'EMBALLAGE—Les commerçans remplissent les ordres de la campagne faisant de 17 c la yarde de jute; 18 c pour toile de l'Ouest; 17 c pour celle de l'Ouest; 17 c pour la toile de l'Inde en balles et en rouleaux 16 c.

TONNELLERIE—Le marché est calme. La demande de boucauts pour le sucre et de barils à mélasse a cessé avec la saison. Les barils à mélasse se vendent lentement à $1 70 les demi barils $1 25 chaque. Le stock de perches et les douves est rond et peu demandé. Les vertes commandent $20 le m de perches pour baril et pour boucauts $40. Les perches douves pour barils valent $16, pour boucauts $30 le millier.

SEL—Marché calme. Plusieurs chargements de gros et fin de Liv. se sont vendus à $1 35 à $1 37 1/2 le sac. Il y a un fort stock en mains pour la saison et 80,000 sacs flottants sont en train d'arriver en ce moment. Quand de forts lots sont pris en entrepot il est fait une déduction de 10 cts pour le drayage. Le sel des Turks Islands est rare et se vend à $1 35 à $1 40 le sac de deux boisseaux. Le sel de table en pochés se vend de 2 1/4 à 7c chaque selon proportion. La dernière vente de sel de Liverpool a eu lieu à $1 35 à $1 40 le sac.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 27 février 1872.

Arrivé hier—232 bœufs du Texas, 42 veaux et veaux d'un an, 413 cochons.

Vendu—38 bœufs de l'Ouest, 174 bœufs du Texas, 371 veaux et veaux d'un an, 49 cochons.

A vendre—34 bœufs de l'Ouest, 58 bœufs du Texas, 615 veaux et veaux d'un an, 882 cochons, 1026 moutons, 59 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, par liv. net	10	à	14
Bœufs du Texas, choix, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs du Texas, 1re qlt., par tête	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs du Texas, 2e qlt., par tête	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs du Texas, 3e qlt., par tête	[illegible]	à	[illegible]
Cochons par livre, gr	[illegible]	à	[illegible]
Moutons, 1re qlt., par tête	[illegible]	à	[illegible]
Moutons, 2me qlt., par tête	[illegible]	à	[illegible]
Moutons, 3me qlt., par tête	[illegible]	à	[illegible]
Vaches à lait, de choix, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	[illegible]	à	[illegible]
Veaux de lait par tête	[illegible]	à	[illegible]
Veaux d'un an par tête	[illegible]	à	[illegible]
Chèvres, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs, prix moyen par livre	[illegible]		
Porc			
Veau			
Mouton			

DIVERS.

Bureau du Crescent City Live Stock Landing & Slaughter House Company—Nouvelle-Orléans, 20 février 1872.—Une élection annuelle de neuf Directeurs de cette Compagnie, pour l'année courante, aura lieu, au susdit bureau, le MERCREDI, 6 mars 1872, de 10 heures A. M. à 1 heure P. M.

J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.

20 fév—au 6mars

Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Nlle-Orléans, le 17 février 1872.—Le quatrième versement (dix piastres par action) du capital social de cette banque, sera dû et payable le vingt-trois courant, à la banque, No 104, rue du Canal. JOSEPH MITCHEL, Caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane—Nlle-Orléans, [illegible] février 1872.—A l'élection annuelle de Directeurs tenue le lundi 5 du courant, les personnes ci-après ont été dûment élues pour servir durant l'année courante:

JOHN G. GAINES, A. CHIAPELLA,
ANT. CARRIERE, PLACIDE FORSTALL,
E. BRUGIER, D. A. CHAFFRAIX,
T. D. MILLER.

Et à une assemblée de la Direction, tenue ce jour, JOHN G. GAINES a été unanimement élu Président. J. L. DELERY, Caissier.

Louisiana Ice Manufacturing Co.—A l'élection annuelle des Actionnaires de cette Compagnie, tenue le 12 courant, les personnes suivantes ont été élues Directeurs pour l'année courante:

Wm. T. Hepp, James Jackson,
Richard Pritchard, D. A. Chaffraix,
F. V. Labarre, Louis Schneider,
Henry Frellsen, M. Puig,
R. Pochelu.

Et à une assemblée du Bureau, tenue aujourd'hui, M. WM. T. HEPP a été unanimement réélu Président, et D. POCHELU, Secrétaire et Trésorier.

Nouvelle-Orléans, 14 février 1872.
D. POCHELU, Secrétaire.

Compagnie de [illegible] du Gaz [illegible] — Nouvelle-Orléans, 11 février 1872.
AVIS est donné aux Actionnaires de cette Compagnie, qu'un dividende [illegible] par action [illegible] ALEX. BONNEVAL, Secrétaire.

[illegible]

Graines Fleurs &c.

[illegible]

AMUSEMENTS.

THÉÂTRE DE L'OPÉRA.

RIGOLETTO,

[illegible]

JEUDI, 29 fév—Bénéfice de Mme DUMESTRE—L'Ombre.

Académie de Musique.

TROUPE FRANÇAISE D'OPÉRA

[illegible]

COUVENT DE ST. JOSEPH.
(Paroisse Ste Anne), coin des rues St. Philippe et Claiborne.

FOIRE.

Au profit des Orphelins et de l'Education des Jeunes Filles Pauvres.

Cette Foire aura lieu à ODD FELLOWS' HALL, le LUNDI [illegible].

GRAND PANORAMA,
RUE POYDRAS.
Entre les rues Dryades et Rampart.

[illegible]

Grand Bal Paré et Masqué

Donné par la nouvelle Société Lusitanos
DEUTSCHE COMPANY HALL,
encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

LA ST. JOSEPH, 19 MARS 1872.

POUR le bénéfice de la caisse de secours, [illegible] Billets [illegible] $1 50

Costumes, Masques et Dominos.

PREMIER PRIX.

Mme ALABAU,

81..........Rue Canal..........81

(Entre les rues Bourbon et Dauphine.)

ANNONCE à sa nombreuse clientèle [illegible] COSTUMES, MASQUES et DOMINOS [illegible]

Mme BOUMARD,
Médaille d'Or et d'Argent,

179 Rue du Canal, [illegible]

Corsets et les Mains [illegible]

Vente des Revenus des Marchés.

DÉPARTEMENT DU COMMERCE.
HOTEL-DE-VILLE,
Nlle-Orléans, 24 février 1872.

IL sera vendu à l'enchère publique, au [illegible], JEUDI, [illegible] à midi, à l'Hôtel-de-Ville, [illegible]

F. C. REMICK, Administrateur du Commerce.

Aux Contribuables.

JOHN T. DUFOUR,
PASSAGE DE LA BOURSE.
Entre Bienville et Conti.

SE charge du règlement des Taxes de Ville et d'Etat, arriérées ou non, de la réduction de l'excès de la valeur des propriétés imposables, de la rectification des noms sur les listes, etc. [illegible]

Avis aux Propriétaires.

AYANT entièrement liquidé les affaires de mon ancien [illegible] AGENCE GÉNÉRALE DE PROPRIÉTÉS, [illegible]

B. NAUTRÉ, AGENT DE PROPRIÉTÉS, No 79 rue Bienville, entre Royale et Bourbon.

Nous, soussignés, ayant connu M. B. NAUTRÉ [illegible]

H. Peychaud, [illegible]
E. Ganucheau, [illegible]
A. Chiapella, [illegible]
P. Fourchy, [illegible]
J. Tuyes, [illegible]
J. W. Hincks, [illegible]
A. Fortier, [illegible]
L. M. David, [illegible]
C. Cavaroc, [illegible]
C. Fourie, [illegible]
E. F. Mioton, [illegible]
C. E. Girardey, [illegible]
L. Dufilho, [illegible]
E. Barnett, [illegible]
E. Malochée, [illegible]
E. Trézévant, [illegible]

COLLEGE ST.-JOSEPH,
Mandeville, Louisiane.

LE Collège fondé sous le patronage direct de Mgr [illegible]

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme MARTHEY.

[illegible]

PENSIONNAT ET EXTERNAT
PROTESTANT DE DEMOISELLES,
TENU PAR
Mesdemoiselles CHARBONNIER.

[illegible]

LE LOCQUET-LEROY,

[illegible]

Médicaments.

[illegible]

PRÉPARATION D'AYER,
—QUI REND À LA CHEVELURE—
SA FORCE ET SA COULEUR NATURELLES.

C'est une préparation qui est à la fois agréable, saine et efficace [illegible] le "VIGOR" [illegible]

La Coiffure,

on ne saurait rien trouver de mieux. [illegible]

Fabriqué par le

Dr J. C. AYER & Co.,
Chimistes,
A. Lowell, Mass.

Prix..........$1 00.

Ayez l'Œil sur vos Enfants.

LE GRAND REMÈDE!

[illegible]

La meilleure découverte du Dunbar

EAU MINÉRALE BETHESDA

[illegible]

Le Docteur J. B. PEREZ,

[illegible]

DR. H. DE CARL,

[illegible]

Astrologue.

MADAME ROSS.

[illegible]

Instruments Aratoires.

[illegible]

THOS. E. BODLEY, 8, rue Perdido.

FOURNEAU DE CUISINE.

Le "Buck Brilliant."

LE CÉLÈBRE FOURNEAU DU SUD—[illegible]

R. GERTH,
Au No. 74 de la Rue de Chartres.

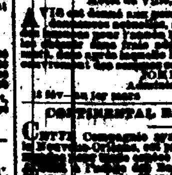

[illegible]

ARDOISES. ARDOISES. ARDOISES.

[illegible]

DEPARTEMENT DES FINANCES,
Hôtel de Ville, 19 février 1872.

[illegible]

JOHN R. WALTON, Administrateur des Finances.

CONTINENTAL BANK NOTE CO.

[illegible]

J. L. MESERVE.

Avis aux Consommateurs.

[illegible]

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

[illegible]

Loterie [illegible]

MAGNIFIQUES COMBINAISONS.
30,000 NUMÉROS SEULEMENT.

[illegible]

CHAS. T. HOWARD, Président.

PIANOS.

J. A. PERIER.

PIANOS ET HARMONIUMS,
96..........ROYALE..........96

CONCURRENCE IMPOSSIBLE.

[illegible]

Musique. Pianos.

GRAND RABAIS.

M. ELIE,

16..........RUE ROYALE..........16

[illegible]

Pianos, [illegible] Pianos.

Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE

9 ——Rue Royale——9

[illegible]

G. W. DUNBAR & SON,

[illegible]

SIEWERD & KIP,

MOULIN A RIZ,

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle
DE LA
Nouvelle-Orléans,
Au coin des rues Canal et Camp.

DOUZIÈME ÉTAT ANNUEL, 1872.

[illegible]

Fonderies, Machines, &c.

Fonderie et Fabrique de Bouilloires

[illegible] ARMSTRONG,

[illegible]

FONDERIE DE LEEDS.

[illegible]

[illegible] & Sucre du Tennessee

[illegible]

$60 et $65.

MACHINE A COUDRE

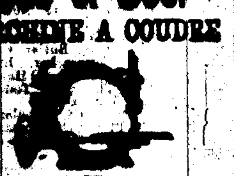

WILCOX & GIBBS,

A L'USAGE DES FAMILLES.

[illegible]

M. S. Hedrick,
Propriétaire,
Au No 166 de la rue du Canal,
Nlle-Orléans.

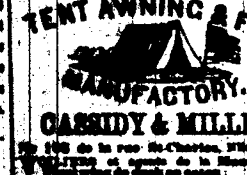

CASSIDY & MILLER,

[illegible]

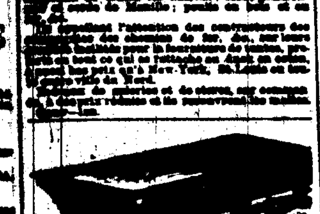

LES BILLARDS AMÉRICAINS PAR EXCELLENCE.

[illegible]

CHS. LACOUME, Propriétaire.

Poteries d'Irlande à Toits.

[illegible]

DE D. ANDERSON & SON,

[illegible]

J. O. LINGHAM, agent.

Sucres, Mélasses et Sirops.

[illegible]

A. THOMSON & CO.

TEUTONIA
Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

[illegible]

The People's Insurance Company
OF NEW ORLEANS.

[illegible]

Metropolitan Loan and Savings Bank.

[illegible]

Tuiles de Toits, à l'épreuve du feu.

[illegible]

C. W. PATTEN.

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

PAUL FREDERIC TRICOU vs JAMES A. BEARD.

SIXIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

A. DOLBET vs LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU SUD-EST.

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Jules A. FLORAT vs Charles O. HARDY.

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

E. H. TRUE & CO. vs La Dame le JENNER HUCKINS.

CINQUIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

GASCHEN & TIBLIER vs FREDERICK SANDER.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

A. G. FARWELL & CO. vs. F. M. RISK.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

M. SCOOLER vs ISAAC HAAS.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

A. ROCHEREAU & CO., vs A. C. HEARING

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

L. H. MACE & CO. vs F. HERR & A. C. HEARING—CHAS. G. PEASE & CO. vs les mêmes.

SEPTIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

DENTISTES.

Révolution! Révolution!

LES DENTS!

[illegible]

Le Dr. GEO. P. MALONEY, [illegible] No 185 de la rue du Canal [illegible]

DENTISTE.

Le docteur ALLEN, No 21 rue Dryades, [illegible]

Pièce supérieure au complet pour $20 seulement.

Le DR CHS MERMILLIOD, Dentiste, [illegible]

Le Dr. Charles E. Kells

DENTISTE.

[illegible]

PELICAN EXCHANGE,
COIN ST-CHARLES ET PERDIDO,
Vis-à-vis de l'Académie de Musique.

[illegible]

JOHN KUNTZMANN.

JULIUS LOEFFLER,

48..........RUE ROYALE..........48

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

Marchandises avariées

Pour le compte de qui il appartiendra. Stripes, Percales, Cotonnades, Indiennes, Cotons à draps, Epingles, Lacets, &c., etc.

PAR E. ROGER & CO.—[illegible]

Conditions—Comptant [illegible]

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Fonds d'une Grocerie et Café—Liqueurs, Comptoirs, Installations et Billard bagatelle.

PAR PLACIDE J. SPEAR, [illegible]

—ROALEMENT.—

[illegible]

PAR O. VALETON.

Vente Positive, pour cause de déménagement—[illegible]

PAR S. GUIRAULT.

CAFÉ ET MEUBLES.

PAR S. GUIRAULT, [illegible]

PAR N. VIGNIE.

Meubles, Meubles.

PAR N. VIGNIE, [illegible]

Vente pour cause de déménagement.

PAR N. VIGNIE, [illegible]

PAR E. M. MONTGOMERY.

Meubles, Meubles, Meubles.

PAR E. M. MONTGOMERY.—Il sera vendu, MARDI, 27 février, à 11 heures, à la salle No 67 de la rue du Camp—

Un assortiment général de meubles,

—TELS QUE—

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle des MARCHANDS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

No. 104 DE LA RUE DU CANAL.

DIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux stipulations de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant [illegible]

[illegible]

P. FOURCHY, Président.

G. W. HUTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

[illegible]

Bureau de la Succursale en Louisiane
DE LA COMPAGNIE
MOUND CITY
D'Assurance Mutuelle de la Vie,
A St-LOUIS, MISSOURI.

Officiers:

JAMES B. EADS, Président.
A. M. BRITTON, Vice-Prés.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
C. & H. HATTON, Agent gé.

SUCCURSALE DE LA LOUISIANE.

[illegible]

OFFICIERS:

P. H. HATCH, Président.
E. T. MERRICK, Vice-Prés.
E. B. SIMMES, Sec. et Agent d'Etat.

MÉDECINS SURVEILLANT

J. M. FOLWELL, M. D. E. D. [illegible], M. D.

DIRECTEURS:

E. T. Merrick, [illegible]
James Jackson, [illegible]
J. A. Wills, [illegible]
F. A. [illegible], [illegible]

E. B. Simmes.

Cette Compagnie émet toute espèce de polices d'Assurance de la vie.

FACTORS' & TRADERS' Insurance Company,

37.....RUE CARONDELET.....37

[illegible]

DIVIDENDES AU COMPTANT [illegible]

HARMON DOANE, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

400 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

— EGALEMENT.—

375 lots Linge fin — articles de clientèle.
100 douzaines Chapeaux en castor.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—[illegible]

PAR VINCENT & CO.

PAR VINCENT & CO.,

Coin de [illegible] rue de la Banque.

AUJOURD'HUI MARDI, 27 février, à 10 heures

MARCHANDISES SÈCHES DE PRIX, IMPORTÉES ET DU PAYS.

[illegible]

PAR G. DE FERIET.

Marchandises Sèches!

Marchandises Sèches!

Vente positive et sans réserve, de tout le fonds (composé de Marchandises Sèches de fantaisie) du magasin d'O'Neill & Gleason, successeurs de H. E. Haggerty.

Magasin No 185 de la rue du Canal.

SUCCESSION DE H. E. HAGGERTY.

Deuxième Cour du District de la Paroisse d'Orléans.—No 34,965.

PAR G. DE FERIET, C. W. Culbertson, Encanteur—Bureau, No 46 de la rue Royale—MERCREDI, 6 mars 1872, [illegible]

Magnifique résidence en briques et à trois étages, No 124 de la rue Bourgogne entre les rues Hôpital et Ursulines.

PAR G. DE FERIET—C. W. Culbertson, [illegible]

PAR D. E. MORPHY.

[illegible]

PAR M. BARNETT

MAURICE BARNETT, Encanteur—Bureau No 20 rue St. Louis, en face l'Hôtel St-Louis, entre Royale et Chartres.

[illegible]

LAFITTE, DUFILHO & CO. vs. E. HARRIS.

QUATRIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 25 février 1872.

[illegible]

A	
Antoine Carlos	
B	
Baud Jos Mr	Bore Constant
C	
Chausson Françoise	Coudan Pietro
Cuda Henri	Colin Susanne née Kulier
Cuban J N	
D	
De Lamarre Ch	Dombriguez [illegible]
Duberry Pierre Jn	Dussel Felix
F	
Fabes Giacomo	Fernandez José Antonio
Fagan Mr	
G	
Guise Dr	Gonzalès F X
Gory Albert	
H	
Henry Marie Mme	
I	
Inocedencio [illegible]	
J	
Javiet Mr	
L	
Lacroix Mr	Lemaire Mathieu
Long Ant	Leleng A A
[illegible]	Louque Norbert Mme
M	
Mondot [illegible]	
N	
Nuzan Ch	
P	
Paris F R	Pommerey Vital
[illegible]	Perez Jean Marie
R	
Robert Hypolite	Rodriguez Isaac
Rodriguez Gozey Francé	
S	
Sandon Julien	Saucedo Antonio
T	
Techia Camille Mme	Thomas Frédéric
Tradien Hugue	
U	
Urbano Suère F	
V	
Vasquez F	Villeret Mme Vve
Vidal Georges	
W	
Weisle [illegible]	

Espagnoles.

"N. S. B."

C. W. LOWELL, Maître de Poste.

Consulat de France.

[illegible]

[illegible]